

Au Renaudin, la formation débouche sur l'emploi

« Posséder une qualification reconnue est indispensable pour décrocher un emploi et ce qui est valable dans l'industrie, le commerce, l'est aussi en agriculture, sinon on ne vous offre que des petits "boulots" de quelques semaines et ensuite on retourne à la galère ».

Une observation que font beaucoup de travailleurs notamment les saisonniers qui aimeraient bien enchaîner les contrats pour parvenir à un travail à temps complet.

Forts de ce constat, l'ANPE, la PAIO et la MSA en partenariat avec le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) ont mis en place un quatrième stage de formation du 12 novembre 2008 au 16 janvier 2009. 16 Stagiaires sur 48 personnes contactées ont suivi dans un premier temps une formation générale

propre aux compétences requises en agriculture s'étalant sur 23 journées et participé à 4 semaines de formation pratique à raison de 2 semaines au Renaudin et 2 semaines en entreprise chez un maître d'apprentissage.

Au programme figurait également l'accompagnement à la recherche d'emploi. Durant la formation pratique effectuée sous la direction de Jean-Pierre Rabeyrin responsable de la formation continue aidé par Serge Bourreau formateur en viticulture, les stagiaires ont étudié les techniques de la taille de la vigne, se sont initiés à la conduite et au maniement d'un tracteur, acquis quelques rudiments d'utilisation d'un poste de soudure et suivi une formation de Sauveteur et Secouriste au Travail.

D'autres volets de l'agriculture ont

été abordés, notamment le maraîchage, la culture des légumes, la récolte du safran et une approche de l'agriculture biologique.

Les 16 stagiaires inscrits ont mené à bien leur formation et recevront leur Certificat de Compétences des mains de Dominique De Martel directeur du CFPPA, le 30 janvier prochain à la MSA.

Cette action particulièrement efficace convient parfaitement à des adultes motivés puisque sur l'ensemble du cours, il n'y a eu aucun abandon et parmi les stagiaires, treize sur seize ont eu une proposition d'embauche.

Durant leur apprentissage, les stagiaires étaient rémunérés avec des fonds en provenance du Conseil Régional du Poitou-Charentes et de l'Assedic.

Daniel Salmon

